

# Ligue Patriotique des Françaises



Lauréat de l'Académie Française

ECHO	Un An	3 fr.
ECHO et PETIT ECHO (Echo collectif)	Un An	4 fr.
ECHO, Supplément des JEUNES et PETIT ECHO	Un An	5 fr.
Supplément des JEUNES	Un An	1 fr.
Par 10 exemplaires		Un An 0 fr. 60 l'exemplaire.

Secrétariat-Central ouvert tous les jours de 9 à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 h., 368, rue Saint-Honoré, PARIS (1<sup>er</sup>). — Téléph. : Central 12-00

## Causerie aux Dizainières

Plusieurs Présidentes nous ont signalé l'intérêt qu'elles ont trouvé aux articles du *Petit Echo* : « *Ligueuses, songez au scrutin de 1919!* » Ils fourniront facilement la matière à des causeries aux dizainières, et rien ne peut être plus pratique, à la veille de la grande consultation nationale!

De plus, le sujet de la R. P. S., dont il a été question dans ces articles, a été traité par M. Reverdy; nous donnons plus loin les explications données par lui, et rien ne peut être plus intéressant à commenter pour des mères de famille! (1)

Reste encore la question de la *Mode*; la Conférence de Mme Drouard de Savigny fournira une série d'idées suggestives à examiner à l'heure actuelle!

A celles que la question sociale passionne à juste titre, nous indiquons le « *Manuel d'Education Syndicale* », publié par l'Action populaire (1 fr.), rue Saint-Didier, 59, à Paris.

Quant à l'article du *Figaro* : « *L'Allemand travaille* », il est à lire et à faire connaître, n'y manquons pas!

Citons encore l'ouvrage très remarquable de M. Frédéric Rouvier : « *EN LIGNE, l'Eglise de France pendant la guerre* » (2), c'est une véritable source de documents, de statistiques, qu'il faut faire connaître!

## AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous rappelons aux Comités que, par suite du nouveau mode de règlement de la redevance due au Secrétariat-Central, l'abonnement au *Petit Echo* est payable en totalité.

Nous les prions donc de ne point se mettre en retard pour le versement du dernier trimestre, non plus que pour celui de la redevance, ces deux comptes devant, pour le bon ordre, être soldés avant la fin de l'année.

Un Congrès national de la natalité et de la repopulation se tiendra à Nancy, du 25 au 28 septembre.

Dans le programme, diverses commissions comprendront: L'enseignement — L'action religieuse. — La puériculture. — L'hygiène. — L'action législative. — L'action patronale. — L'action des groupements professionnels et des associations de bien public, etc.

(1) Voir aussi la *Documentation catholique* du 2 août, 5, rue Bayard.

(2) Librairie Perrin. Prix : 3 fr. 50.

## L'Allemand travaille

Le maire de Metzeral, dans l'allocution qu'il a prononcée à l'arrivée de M. Poincaré parmi les ruines du village, a dit une parole qu'il a souhaité de voir partout répétée. Souhait patriotique, que nous exauçons pour notre part. Les journaux ne sauraient donner trop de publicité à ces mots:

L'Allemand ne se considère pas comme battu; déjà IL TRAVAILLE COMME SAIT TRAVAILLER L'ALLEMAND. Dites-le partout, ne cessons d'en faire notre mot d'ordre, travaillons vite, travaillons fort et avec toute notre énergie française.

Voilà quel devrait être le sujet de toutes les conférences, de toutes les propagandes actuelles, voilà la croisade que devraient entreprendre à travers nos villes et nos villages tous ceux qui y discutent dans l'intérêt purément français.

L'Allemand travaille. Pendant qu'en France et en Angleterre l'ouvrier se laisse indolemment bercer par la vague de paresse que les dirigeants regardent de leurs sièges parlementaires, l'Allemand travaille.

Ici, on fait des lois contre le travail. On multiplie les ponts et les fêtes.

Après les jours de chômage, on crée les heures de loisir. Pour un oui pour un non, la grève est déclarée. La loi de huit heures, qui « assassine le pays », suivant le juste mot du vigneron de Bourgogne, aboutit à sept heures et demie de labeur utile. Cependant dans beaucoup d'usines d'Allemagne, les huit heures achevées, l'ouvrier donne des heures à son patron qui en verse le prix à l'Etat.

L'Allemagne travaille, et nous, dans les délices de la vie chère, nous flânons!

Que le mot du maire de Metzeral soit bien désormais, comme il le demande, le mot d'ordre français: « Ils travaillent: travaillons mieux! »

(Figaro)

20 août 1919.

## La Conférence de la Paix et la R. P. scolaire

C'est avec grande raison que l'excellente revue la *Documentation Catholique*, souligne l'argument capital que la Conférence de la Paix vient d'apporter à la propagande de la Répartition proportionnelle scolaire, si juste en elle-même et si nécessaire pour la vie des écoles libres.

Le traité signé le 28 juin 1919 entre les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, l'Italie, le Japon d'une part et la Pologne d'autre part, après avoir posé dans son article 2 le principe

de la liberté de « toute foi, religion, ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs », assuré dans son article 8 aux ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques de religion ou de langue le droit de « créer, diriger et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion ».

Plus spécialement l'article 9 du traité rend obligatoire la répartition entre ces minorités religieuses d'une « part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics par le budget de l'Etat, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation, de religion ou de charité. »

L'article 10 stipule que « des Comités scolaires, désignés sur place par les communautés privées de Pologne, assureront sous le contrôle général de l'Etat, la répartition de la part proportionnelle des fonds publics assignés aux écoles privées en conformité de l'article 9, ainsi que l'organisation et la direction de ces écoles ».

C'est donc le régime complet de la Répartition proportionnelle scolaire organisé par la volonté première de la Conférence de la Paix. Ces stipulations ne sont en effet que l'application de l'article 93 du *Traité de Versailles* qui déclare « que la Pologne accepte, en agréant l'insertion dans un traité avec les principales puissances alliées et associées, les dispositions que ces puissances jugeront nécessaires pour protéger en Pologne les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité de la population par la race, la langue ou la religion. »

Au surplus, M. Clemenceau, agissant comme président de la Conférence de la Paix, a écrit à M. Paderewski, président du Conseil des ministres de Pologne, une lettre officielle « au nom du Conseil suprême des principales puissances alliées et associées » qui contient ces solennelles affirmations, passées inaperçues dans l'ensemble de la presse et que la *Documentation catholique* relève très justement:

« Les dispositions (du traité avec la Pologne) relatives à l'enseignement ne contiennent rien qui ne soit déjà prévu pour les institutions d'enseignement dans beaucoup d'Etats modernes bien organisés.

« Il n'est pas incompatible avec la souveraineté de l'Etat de reconnaître et de subventionner des écoles où les enfants subissent l'influence religieuse à laquelle ils sont habitués chez eux. »

Ainsi de l'avis même de la Conférence de la Paix, de la déclaration de M. Clemenceau,

F09147

il résulte que le système de la *Répartition proportionnelle scolaire* fait partie des institutions d'enseignement des États modernes bien organisés et qu'il n'a aucune incompatibilité avec la souveraineté de l'État.

Ce sont là de précieux arguments à retenir : il n'y a pas deux vérités, l'une pour la Pologne et l'autre pour la France!

De ces arguments, l'heure est venue de nous servir dans une campagne active en faveur de la *Répartition proportionnelle scolaire*. Bientôt va avoir lieu la plus grande consultation électorale que la France ait connue : tous les corps élus vont être renouvelés. Profitons de ces circonstances pour porter dans l'application la *R. P. scolaire*; que les candidats catholiques inscrivent cette revendication, si juste et déjà si populaire, dans leur programme; que nos amis, nos candidats, en réclament la réalisation de la part de ceux qui font appel à leurs suffrages; qu'en un mot cette question capitale soit à l'ordre du jour de toutes les élections.

Dans une nation divisée comme la nôtre, bouleversée par les révolutions, où l'unité religieuse est malheureusement brisée, il est possible par la *R. P. scolaire* de faire que l'école ne soit plus l'enjeu des partis au grand dommage de la Patrie.

Il est juste que les catholiques ne paient qu'une fois l'impôt scolaire et puissent cependant confier leurs enfants à des maîtres de leur choix.

Nous demandons la liberté comme en Pologne!

Henry REVERDY.

◆◆◆◆◆

**EXTRAITS DU RAPPORT**  
**présenté à Paray-le-Monial**  
par Mme DRUARD de SAVIGNY

Il est des associations d'idées faciles. Notre insigne est la marguerite, nous sommes à Paray, dans la ville de Marguerite-Marie.

Voulez-vous que nous voyions ensemble les leçons que nous pouvons prendre à l'école de la sainte, à l'exemple de la fleur. Cette dernière nous aidera à diviser et à limiter notre sujet plus qu'elle ne nous fournira de comparaisons poétiques. Nous sommes ici pour faire surtout du pratique, Mesdames. La marguerite est blanche, elle est simple, elle se compose de pétales différents, son cœur est d'or. La blancheur, c'est-à-dire la pureté, l'état de grâce, nous devons en faire le fond de notre vie. Il faut n'accepter que ce qui est honnête et, comme malheureusement en ce moment beaucoup de choses qui nous entourent ne le sont pas, nous devons avoir le courage de les repousser.

Ligueuses, nous devons l'exemple et nous devons réagir contre les mœurs et les modes inconvenantes. Et cela parce qu'elles offensent Dieu, parce qu'elles diminuent la femme en lui ôtant de sa dignité, parce qu'elles sont une atteinte à l'amour de l'art, qui est l'apanage de la France.

La première raison énoncée devrait suffire à toute chrétienne. Il est si offensé, le Bon Dieu, et nous accepterions de l'offenser encore de propos délibéré en le sachant, en le voulant bien car, enfin, Mesdames, vous ne me direz pas que c'est le péché de faiblesse, d'inadvertance, que ce péché étudié, essayé, brodé, découpé, ajouré, élaboré avec grand soin, auquel on a réfléchi pour lui donner toute la grâce ou la disgrâce la plus avantageuse. Ce n'est pas un péché personnel, il étend ses ravages plus loin et vous, jeune fille, jeune femme, qui portez avec plaisir et même innocemment telle toilette, vous répondez du mal qui se fait par vous. Vous créez un courant malsain; vous faites s'accréditer des habitudes d'immodestie, d'inconvenance dont vous êtes responsables. Ne l'oubliez pas, Ligueuse, c'est-à-dire chré-

tienne, femme raisonnable, jeune fille pieuse, ne suivez pas cet entraînement, protestez par votre mise simple qui peut être en même temps si élégante et de si bon ton! Je me rends bien compte que ce sacrifice de la mode du moment est peu méritoire à une vieille provinciale qui n'a guère l'occasion de sortir. Mais Dieu, qui mesure et pèse si justement toutes choses, saura apprécier ce qu'il vaut en chacune de nous. Jeunes mères, n'habiliez pas vos enfants de façon inconvenante. Pauvres petits! Le Bon Dieu ne leur en veut pas, à eux, mais ceux qui les habillent de la sorte ne sont-ils pas coupables? Croyez-vous, Mesdames, que vous préparez des âmes vertueuses en revêtant leurs corps aussi incomplètement. Vous-mêmes, Mesdames, ayez toujours le bon goût de ne paraître que vêtues modestement à l'église, à la Sainte Table, à la réception des Sacrements. Le Curé d'une paroisse élégante de Paris s'est haussé dans l'estime de tous les gens sérieux en refusant de marier une jeune fille avant qu'on lui ait procuré une écharpe indispensable.

En ce moment de féminisme à outrance il serait bon, il semble, que la femme se montrât sous un jour favorable, mit en valeur ses qualités sérieuses. Puisqu'elle veut compter peser de son poids dans ce qui était considéré, jusqu'à maintenant, comme le domaine de l'homme, qu'elle se montre à la hauteur de sa tâche par l'intelligence, par le bon sens. Ne laissons pas la femme de France dégénérer, abdiquer, renoncer à porter le sceptre de la vertu, du bon goût, de l'art.

De tout temps, le mal a essayé de pénétrer par la mode et, heureusement, de tout temps il s'est trouvé des femmes sérieuses, des saintes pour endiguer ce torrent. Nous voyons sainte Marcelle porter un habit de pénitence dans la société romaine. Et certes il y avait du mérite, car l'élégance était tenue en honneur comme dans tous les pays, hélas! en décadence. Sainte Françoise fut vraiment la réformatrice de la société de son temps; non seulement par son exemple, mais par un apostolat spécial, elle ramena les dames romaines à la pratique de la modestie. Il est dit de cette grande Sainte, dans les leçons de son office: « Elle s'appliqua avec la plus grande sollicitude à retirer les matrones romaines des pompes du siècle et de la vanité de leur habillement. Et c'est dans ce but que, engagée encore dans les liens du mariage, elle fonda la maison des Oblates sous la règle de saint Benoist, agrégée à la Congrégation du Mont-Olivet.

Entrée après la mort de son mari dans la maison qu'elle avait fondée, Françoise y continua son apostolat auprès des dames de la société romaine. Une certaine Pauluccia, femme de Laurent Altieri, la supplia de demander à Dieu la guérison de son mari qui était très malade. Françoise lui répondit: « Votre mari guérira et assistera même à ma sépulture, mais à la condition que vous vous corrigiez de la vanité de vos parures. » Pauluccia promit ce que lui demandait la sainte, et son mari revint à la santé. L'apostolat de sainte Françoise lui était dicté par Dieu, il porta des fruits et des fruits durables.

Les saints modernes n'ont pas combattu l'immodestie des femmes avec moins de vigueur que les saints du moyen âge, car c'est là le fléau de toutes les époques et là où sévit ce fléau les mœurs chrétiennes s'en vont.

Deux mois avant que se déchainât l'ouragan qui a bouleversé notre Patrie et le monde entier, notre chère Association se préoccupait du mal causé par les modes inconvenantes et tentait un mouvement pour les enrayer. Voici ce qu'on lisait dans le numéro de l'*Echo* du 15 mai 1914. « Toutes les Ligueuses connaissent l'initiative prise par la Ligue pour protester et lutter contre les modes inconvenantes, la sympathie avec laquelle elles l'ont accueillie, les marques d'approbation qu'elles lui ont données montrent assez l'intérêt qu'elles portent à cette

campagne, aussi l'*Echo* se fait-il une joie de leur en dire tout le succès. Aussitôt que fut lancé l'appel aux femmes du monde, répandu par la presse avec un empressement digne d'éloges, les lettres affluèrent au Secrétariat-Central, ainsi que les visites apportant les adhésions enthousiastes de personnes de tous les rangs de la société, y compris de ceux et celles qui créent la mode: couturiers, modistes, journalistes et directrices des journaux de mode: Enfin, disaient-ils, nous allons être aidés dans la lutte pour le bon goût français. Dès le premier instant, il fut aisé de voir que la protestation, répondant à un désir général, arrivait à l'heure opportune. »

Que dire des danses inconvenantes qui ont pénétré en France? Il faut espérer, Mesdames, que pas un salon de Ligueuse n'a permis à ces contorsions de mauvais aloi de s'étaler à ses lumières. Le tango battait son plein avant la guerre. La guerre est passée, on tangué encore. N'est-ce pas vraiment un défi à Dieu, qui a pourtant sauvé la France, une injurieuse indécatesse envers ceux qui souffrent et souffriront toujours des traces sanglantes de cet horrible fléau. Vivons-nous un tel âge d'or qu'il ne faille faire entrer dans nos vies que rires et plaisirs. Mesdames il me paraît indispensable d'y faire entrer, à côté des blancs pétales de la pureté, du bon exemple, la pénitence, la réparation, le grand remède à l'immoralité. Ici nous pouvons prendre exemple sur la Bienheureuse Marguerite. Eloignée des extravagances et des petitesesses de la mode, elle peut certes nous servir de modèle dans la mortification, mais ses austérités, ses rigueurs envers elle-même ne doivent pas trop nous effrayer; si nous ne sommes pas capables de la suivre dans ses macérations extraordinaires, nous devons l'imiter au moins de loin. La pénitence n'a pas toujours nom: discipline, cilice, chaînes de fer. Nous l'appellerons, si vous le voulez bien, travail, devoir, acceptation. Même la femme du monde la plus fortunée doit travailler. La sentence a été portée à l'Eden au moment des grandes assises du Paradis terrestre. Nul n'a le droit d'échapper au châtiement du péché. Le travail sera, bien entendu, différé suivant la position que l'on occupe dans l'échelle sociale, mais enfin, il faut travailler. Femmes fortunées, vous devez vous occuper vous-mêmes de vos enfants. Travail sacré, exquise tâche, source de joies dont vous auriez tort de ne pas savourer toute la douceur, l'abandonnant aux mercenaires qui vous remplaceront mal. Vous devez vous occuper de vos domestiques, de vos fermiers, de vos fournisseurs, des gens qui dépendent de vous, répandre une bonne influence, leur donner le plus de bien-être matériel possible, en même temps que le plus possible de valeur morale. Plus vous avez de loisirs, plus vous devez vous dépenser pour les œuvres, les pauvres, les déshérités. Travaillez intellectuellement si vous en êtes capables. Que vos doigts eux-mêmes ne restent pas inactifs. Il y a tant de ruines à réparer, tant de sanctuaires dépouillés de leurs ornements. Les églises ont été dévastées, les sacristies sont vides de tout ce qui est nécessaire au culte, à la célébration des saints mystères. Tirez l'aiguille, agitez vos fuseaux, ouvrières du Bon Dieu, dentellières de l'autel. Bien des petits sont nus, bien des vieillards ont froid, tricoteuses de la guerre, vous qui avez réhabilité le nom et donné encore plus de noblesse à la chose, tricotez pour les enfants pauvres qui n'ont plus de père, pour les vieillards malheureux qui n'ont plus d'enfants. A vous, femmes moins fortunées, il faut dire encore: travaillez, ne craignez pas de mettre la main à la pâte pour que plus de bien-être entre avec moins de dépenses dans vos maisons. Il n'est pas de travail dégradant. La Sainte Vierge a fait son ménage, elle, fille de rois, mère de Dieu; la vie est dure, l'avenir est menaçant, jeunes filles prenez l'habitude du travail qui sera demain peut-être pour beau-

coup une nécessité. Travaillons, c'est utile au relèvement de la France. Il n'y faut plus de non-valeurs. C'est l'heure de la mobilisation des volontés énergiques et des bras vigoureux. Le travail est une réparation, il doit entrer dans notre vie. Faisons-y bien large la part du devoir, barrière à l'immoralité. Ne rêvons pas d'actions héroïques en laissant de côté les mille détails dont se compose notre existence. A la plupart d'entre nous, Dieu ne demande rien d'extraordinaire, rien de sensationnel. A toutes Il demande l'accomplissement du devoir, il est souvent, presque toujours hérissé d'épines. C'est la vie avec toutes ses aspérités, ses heurts incessants. C'est le contact avec des gens peu sympathiques, voire même malveillants. C'est la concession souvent constante dans les relations de famille, c'est la lutte avec les difficultés matérielles, c'est le renoncement à ses goûts, c'est la succession d'une infinité de choses ennuyeuses à faire et à renouveler tous les jours. Mais c'est aussi la seule joie sûre de ce monde, la satisfaction de la conscience, la ligne droite qui conduit à la sainteté, à Dieu. Le devoir, c'est pour chacune de nous la pénitence, l'expiation que Dieu a placée sur notre route. C'est celle-là qu'Il demande de nous et nulle autre. Quand on a dit d'une personne : C'est une femme de devoir, on a fait d'elle un grand éloge. La grande pénitence, la grande expiation ce sera, Mesdames, l'acceptation de la volonté de Dieu. Elle est parfois bien crucifiante, mais combien méritoire ! Il faut se soumettre à la volonté de Dieu, non pas par force, ce serait sans mérite ; au moins avec résignation, demandant à Dieu la générosité de nous soumettre à sa volonté par Amour. La guerre, puisqu'il faut parler d'elle toujours, elle est encore si proche, a accumulé tant de ruines, tant de douleurs ! Il est des familles mutilées, des épouses arrachées des bras de leur époux, il y a tant de mères amputées de leurs enfants, le mot n'est pas trop fort, personne ne me contredira. Oh ! ces douleurs sans nom, acceptons-les, Mesdames. Ce sera notre pénitence, notre expiation, notre réparation, laissons faire Dieu dans nos vies. Il s'y entend mieux que nous, bien que nous ne comprenions pas toujours. Laissons arracher, pétales par pétale, s'envoler nos illusions, nos espoirs humains, s'effeuiller nos tendresses ; laissons se faire le vide dans nos existences en les remplissant d'amour de Dieu. Gardons nos cœurs d'or comme la marguerite, enflammés d'amour comme Marguerite-Marie.

Que rien n'arrache de nos âmes l'amour de Jésus. Il est si triste de voir les gens frappés douloureusement s'éloigner de Dieu, quand ils devraient s'en approcher ; ils boude, ils en veulent au Bon Dieu, comme s'Il n'était pas Maître d'abord ; comme si tout ne lui appartenait pas ! Plus on est sevré de douceurs, de tendresses, plus il faut aimer Dieu. Il restera toujours le grand remède contre l'amertume, le grand soutien dans l'abandon. Et pour trouver cet amour de Dieu, pour l'alimenter, allons à la source, allons souvent, tous les jours à son Eucharistie, Jésus, c'est le trait d'union des âmes pures, de quelque côté qu'elles habitent. En nous rapprochant de Jésus nous nous rapprochons de nos tendresses invisibles. Ecoutez Ozanam : « Lorsque j'ai le bonheur de communier, lorsque le Sauveur vient me visiter, il me semble que ma mère le suit dans mon cœur comme tant de fois elle le suivit, porté en viatique dans d'indigentes maisons. Et alors, j'ai la ferme croyance de la présence réelle de ma mère auprès de moi. » Mesdames, n'avez-vous jamais senti la présence réelle de ceux que vous pleurez ? Plus surnaturellement encore, se rapprocheront de ce foyer d'amour les âmes plus ferventes qui veulent tout donner à Dieu de ce qu'Il leur demande, jetant sans compter leurs trésors dans l'éternité : perte de fortune, d'amis, de parents, d'enfants, donnant tout au Maître adoré, qui, malgré ses rigueurs, reste toujours le père tendre. Il rassemblera un jour,

ce Divin Ami, tous les pétales dispersés au vent de la douleur pour les grouper autour du cœur fervent qui l'a aimé ici-bas plus que tout ce qui passe. Et de ces marguerites, Il formera une blanche guirlande qui ornera son Ciel et rayonnera d'un doux éclat près de son cœur. Mesdames, que ce soit notre rendez-vous.

## DIOCÈSE D'AUTUN

Utilisation de la Ligue Patriotique des Françaises dans la Paroisse.

**Peut-elle servir ?** — A la fin de la réunion diocésaine de la L. P. D. F. à Paray-le-Monial, le 3 juin, Mgr Berthoin frappé des exposés pratiques présentés dans les rapports, avait demandé qu'ils fussent résumés et fondus en un seul.

C'est cet exposé d'activités vécues et pourtant réalisables ou au moins imitables que nous offrons aux bonnes volontés.

**Méthode générale.** — Elle consiste à former une élite de paroissiennes par le moyen des réunions de dizainières et du dévouement et du bon exemple qui leur sont demandés, et à les utiliser pour le bien.

Elle consiste ensuite à grouper le nombre, et à améliorer la masse des adhérentes la force même de l'union et par l'action des dizainières.

Bien comprise la réunion mensuelle des dizainières est la réunion des personnes dévouées de la paroisse ou si l'on peut dire, le conseil paroissial des œuvres féminines et des entreprises de zèle confiées aux bonnes chrétiennes. Il en résulte une entente et une unité d'action plus précieuses que fréquentes.

**Réunion de dizainières.** — En ville. « A. B., chaque mois très régulièrement, les dizainières ont une réunion toujours présidée par M. le Curé, et elles y assistent toutes.

« La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière séance. Puis la dizainière désignée le mois précédent lit une petite *causerie* faite par elle sur un sujet de son choix. Les sujets sont des plus variés : la justice, la presse, la fête de l'Épiphanie, celle de la Purification, le Pater, l'égalité d'humeur, etc..

« M. le Curé donne ensuite les avis et fait les remarques et les propositions qu'il a à faire. Si les dizainières ont de nouveaux noms d'adhérentes à faire inscrire, quelques renseignements à demander ou à communiquer, elles le font très simplement.

« Puis on prend jour pour la réunion suivante, date pour la messe mensuelle, et date aussi pour les messes qui devraient être célébrées, s'il y avait eu des décès parmi les ligueuses.

« La séance se termine par un petit mot d'édification adressé par M. le Curé. »

« C'est dans ces réunions, écrit M. le Curé de B., que le mot d'ordre se prend, que les initiatives se dévoilent, se développent et se coordonnent. Supprimez-les, ou faites-les languissantes et ternes, et la Ligue se meurt. Établissez-les au contraire dans la simple cordialité d'une causerie tout intime, dans l'immense désir de faire quelque chose pour Dieu, dans l'esprit surnaturel qui seul peut donner à une œuvre l'impulsion divine et la grâce qui féconde, aussitôt l'œuvre devient vivante et Dieu la bénit. « Et il ajoute ce précieux témoignage : « J'ai pu demander aux dizainières, au nom du Sacré-Cœur, tous les efforts et toutes les bonnes volontés : elles n'ont jamais été inférieures à la tâche toujours généreusement acceptée. »

**A la campagne.** — La grande simplicité et l'aide mutuelle ont permis de réaliser même dans des villages les causeries, faites à tour de rôle par les dizainières.

Cette utile partie du programme ne doit pourtant écarter aucune bonne volonté : il s'agit d'apostolat, non de littérature.

Ici une personne plus instruite fait habituellement la causerie ; là c'est une lecture faite à tour de rôle par les dizainières, ailleurs, une conversation sur un sujet proposé, sur un préjugé à déraciner, un faux bruit à combattre, une idée à lancer...

En tous cas, la réunion mensuelle, où M. le Curé donne ses avis, où sont examinés les moyens d'atteindre les âmes et de faire le bien, est possible partout.

Si des raisons particulières font échouer les essais de réunions paroissiales, il faut user des réunions interparoissiales ou cantonales. « Le troisième vendredi de chaque mois, chez M. le Curé de V. viennent régulièrement des dizainières de V., B., C., A., Y. (celles-ci font six kilomètres par de mauvais chemins) au nombre de 18 ou 20. »

Parfois l'activité d'une personne particulièrement dévouée se tenant en relations suivies avec les dizainières compense particulièrement l'absence de réunions mensuelles ; mais celles-ci restent toujours très désirables pour la vitalité de la Ligue.

Et partout l'élément essentiel de succès est un certain entrain apostolique inspiré de l'amour de Dieu et des âmes, épanoui dans une atmosphère d'humilité et de charité.

**Activité des dizainières.** — *Après des adhérentes.* — La dizainière est mise en rapport avec ses adhérentes par la distribution du *Petit Echo* faite chaque mois à domicile.

Elle visite normalement une dizaine d'adhérentes ; mais il y a intérêt à diminuer ce nombre en multipliant celui des dizainières, celles-ci étant les premières à profiter de leur propre dévouement.

Elle est bien accueillie dans la mesure de son esprit surnaturel, de son aimable simplicité et des services rendus. En général son apostolat est plus facile, si elle appartient au même milieu social que ses adhérentes.

Son désir du bien est toujours en éveil pour le procurer à ses adhérentes et à leur famille, et la conduit à prendre part à leurs deuils et à leurs joies.

Elle se charge de porter les bonnes idées et la réfutation des mauvaises aussi bien que les convocations et avis paroissiaux.

A T. les préjugés nés au début de la guerre contre la Ligue sont tombés, lorsque, par les soins des dizainières, les soldats blessés de la paroisse ont été visités et choyés par leurs sœurs ligueuses des villes où ceux-ci étaient hospitalisés. Une œuvre analogue de charité se poursuit en temps de paix par la recommandation des soldats et des adhérentes qui changent de pays.

A T. « les ligueuses malades ou affligées sont visitées » et « des souvenirs mortuaires édités par la Ligue ont été distribués aux familles qui pleuraient un soldat tombé au champ d'honneur ».

A B., à T. et ailleurs les dizainières se sont employées avec succès à l'œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles.

A B. le compte-rendu polycopié des réunions de dizainières est remis à chaque adhérente avec le *Petit Echo*.

**Apostolat de quartier.** — La dizainière s'ingénie à recruter de nouvelles adhérentes et à signaler le bien à faire (malades à visiter, enfants à instruire, pauvres à secourir, etc...) dans son quartier.

A B., le *Bulletin paroissial* paraît chaque semaine sur quatre petites pages. Dans la paroisse 650 familles environ le reçoivent régulièrement et le paient ; mais 350 environ ne le reçoivent point. Une fois par mois à peu près, les dizainières portent à domicile à ces 350 familles le *Bulletin paroissial* et un numéro des *Causeries du dimanche*, les reliant ainsi à la vie pa-

roissiale. Pour ce travail les 26 dizainières se sont partagé en 26 quartiers le très grand territoire de la paroisse et ne reculent pas devant les longues distances à parcourir.

**Services paroissiaux.** — Les dizainières sont à la disposition du curé de la paroisse pour fonder les œuvres, les réveiller ou s'y dévouer selon ses instructions.

Dans plusieurs paroisses elles se chargent de l'entretien de la sacristie.

A T., elles s'emploient à orner l'église pour toutes les fêtes et s'ingénient à leur donner le plus grand éclat.

Faut-il enseigner le catéchisme, surveiller les enfants à l'église, organiser les chants? elles s'y dévouent.

A B., elles expédient chaque semaine le *Bulletin paroissial* aux deux cents abonnés du dehors et aux soldats de la paroisse : ceux-ci étaient plus de 350 au fort de la guerre.

A B. également, elles font la quête du denier du culte après avoir déposé dans les familles un mois à l'avance un billet rose explicatif.

« A V., M. le Curé constate avec joie à sa démobilisation que le chiffre des ligueuses s'est considérablement accru : les dizainières, dit-il, ont été d'un admirable dévouement pendant la guerre, s'occupant des catéchismes, de l'église, organisant des réunions à l'église au cas où le prêtre chargé de la paroisse ne pouvait venir, fondant un patronage de jeunes filles, recueillant à domicile les fonds nécessaires pour la fondation d'une messe pour les soldats défunts, etc... »

**Initiatives diverses.** — Dans plusieurs paroisses les dizainières se sont dévouées aux œuvres de guerre, et maintenant travaillent pour les pays dévastés. Leur dévouement est appelé à se porter à l'assistance des Pupilles de la Nation et des Veuves de la guerre.

Il n'est pas exagéré de dire que leur organisation et leur activité ont été presque seules à pouvoir obtenir de nombreuses signatures pour les pétitions.

« A L. dernièrement, les ligueuses ont obtenu par leur courageuse attitude la bénédiction solennelle du monument élevé par la commune aux morts de la guerre, et s'occupent de récolter les fonds nécessaires à l'érection d'une statue et à la pose d'un vitrail de Jeanne d'Arc.

**Presse. Lectures.** — Plusieurs comités de la Ligue ont organisé des bibliothèques paroissiales ou interparoissiales. Les livres sont prêtés aux adhérentes pour 5 ou 10 centimes et aux autres personnes pour 15 ou 20 centimes.

Les dizainières ne doivent jamais perdre de vue l'œuvre capitale de la presse. Elles créent de petits dépôts de bons journaux et de bons livres chez des commerçants. Elles organisent les abonnements à prix réduits par petits paquets, le transport et la distribution rapides des journaux, la distribution de propagande suivie de la récolte des abonnements, etc... En général, les journaux acceptent de fournir des exemplaires gratuits pour la propagande et laissent ensuite à 7 centimes (parfois 6) chaque numéro vendu 10 centimes.

Elles utilisent parfois les modestes bénéfices de la vente pour une tombola tirée dans une fête des familles recevant les bons journaux.

A B., le *Bulletin paroissial* hebdomadaire et le bon journal (*Croix de Saône-et-Loire, Réveil du Charolais, ou Pèlerin*) sont inséparables : l'un ne se vend pas sans l'autre : ce précieux système a fait monter la vente des bons journaux hebdomadaires de 100 à 650, remarquable succès qui devrait susciter des imitations.

**Réunions d'adhérentes.** — *Messes.* La messe mensuelle de la Ligue, de préférence messe de communion du premier vendredi du mois, existe dans beaucoup de paroisses. En ville il est désirable que l'heure soit choisie

pour les adhérentes qui sont prises de bonne heure par leur travail. A la campagne la convocation ne sera pas possible en général pendant la période des grands travaux.

A B., une messe solennelle trimestrielle est dite pour la Ligue.

A T., à B. et ailleurs, une messe pour les adhérentes défuntes de l'année est célébrée en novembre, et une messe est dite à chaque décès : toutes les adhérentes sont invitées et viennent volontiers apporter leur prière et leur marque de sympathie.

**Conférences.** — Chaque section de la Ligue doit avoir au moins une fois par an une réunion générale des adhérentes et des futures adhérentes, qui comprend le compte-rendu de l'année et une conférence ou simple causerie familière qui est suivie d'un salut solennel du Saint-Sacrement. On peut faire appel aux jeunes filles du Patronage, du Cercle ou de l'Ecole Libre, pour agrémentez cette réunion de quelques saynètes ou chansons. Il peut d'ailleurs être pratique de combiner le même jour les réunions solennelles de la Ligue et du Patronage.

Ces assemblées seraient avantageusement précédées des journées de retraites.

**Retraites.** — Les retraites fermées proprement dites restent bien entendu le moyen par excellence de sanctification et de formation. Mais beaucoup de personnes ne peuvent quitter plusieurs jours leur foyer : pour elles sont organisées les retraites semi-fermées de G. à G., B., S et B. « Les difficultés d'organisation sont plus apparentes que réelles. Il faut s'assurer d'accord avec M. le Curé de la paroisse, d'un prédicateur d'abord, d'un local ensuite. Pour celui-ci, il suffit de trouver, dans le voisinage de l'église une grande salle ou deux petites, avec bancs et tables.

Une personne dévouée (de la paroisse ou du comité cantonal) dirige la retraite et impose un règlement très simple, mais formel. On n'accepte pas de personnes venant pour moins de la demi-journée, soit de la messe jusqu'à midi, soit de 13 heures à 17 heures ou 18 heures.

« Dans ces conditions la retraite ne peut pas durer plus de deux jours pleins ; parfois mieux, nous l'avons fait commencer un soir pour se terminer le surlendemain matin. Dans ce temps réduit, on fait entrer quatre ou même cinq instructions, entre lesquelles les retraitantes, groupées au local de la retraite, suivant les indications de la directrice, chantent des cantiques, récitent le chapelet, méditent et prient. A l'église, il y a les offices, les chemins de croix, les confessions : le temps est trop court pour tout ce que l'on a à faire.

« La clôture est le troisième jour au matin avec messe solennelle, communion générale, consécration au Sacré-Cœur, dernière allocution, distribution des souvenirs de retraite, sans oublier le petit déjeuner pris en commun dans la salle de réunion et fort utile pour cimenter l'union et encourager le zèle. »

**Pèlerinages.** — Ils reprendront avec l'amélioration des transports. « En octobre 1913, un pèlerinage du canton de V. amenait trois cents ligueuses à Paray-le-Monial par train spécial.

**Organisation diocésaine.** — La Ligue travaille dans la paroisse et pour la paroisse. L'organisation diocésaine par canton et arrondissement est destinée seulement à fournir appui, encouragements et renseignements aux sections paroissiales et à faire profiter chaque section de l'expérience des autres et de la force du groupement.

Le conseil d'arrondissement s'emploie à organiser dans chaque canton un comité s'intéressant effectivement aux sections paroissiales. Il demeure en relation avec les cantons par des visites, par la correspondance, par la distribution des paquets de *Petits Echos*, par l'organi-

sation des congrès et des tournées de conférences, par une permanence, par les feuilles de compte-rendus des réunions mensuelles, etc...

Le comité cantonal fonde, soutient, réveille au besoin les sections paroissiales, cherchant d'ailleurs à amener celles-ci à vivre par elles-mêmes, le plus possible.

A V. la Ligue a été fondée en décembre 1911 ; un an après le 1<sup>er</sup> janvier 1913, l'organisation cantonale était achevée possédant une section dans chacune des vingt-et-une communes et formant un total de huit cents adhérentes. « Ces sections se maintiennent grâce à l'activité et aux visites de Mmes la Présidente et la Secrétaire du canton.

« Le Comité de G. est cantonal ; la caisse est commune ; nous avons une bibliothèque interparoissiale ; les membres du comité s'occupent effectivement de toutes les sections du canton et les visitent ; ils organisent conférences, réunions, retraites et pèlerinages, ce qui maintient la vie dans les sections éloignées des centres ou privées de curés et de toute direction. »

Les nouvelles des sections doivent être envoyées fidèlement et rapidement à Mmes les présidentes d'arrondissement, qui les transmettent en temps utile à Mme la présidente départementale.

Elles doivent être exprimées en peu de mots, contenant beaucoup de choses et beaucoup de noms propres.

**Conclusion.** — Ce rapport ne prétend exposer ni l'organisation complète de la L. P. D. F., ni toutes ses entreprises. Il veut simplement montrer que, utilisée dans l'esprit d'union et de docilité qui la caractérise, animant les œuvres paroissiales du souffle apostolique, elle peut rendre de grands services.

**SEUGNOT**  
Confiseur Chocolatier  
Fournisseur de la L.P.F.  
Spécialité de Boîtes garnies pour Baptêmes  
Dragées et Chocolat  
Chocolat en tablettes, Déjeuners, Croquettes  
Cacao, Thés, Cafés  
28, Rue du Bac, Paris Tél. : Saxe 29-71

**Floréine**  
CRÈME DE BEAUTÉ  
Rend la PEAU DOUCE, FRAICHE, PARFUMÉE

**TRICAL** Exquis  
Déjeuner  
Usines : 73, Avenue de Neuilly (Seine)

**LE NAOL** DÉGRASSE  
VITE ET BIEN  
TOUS METAUX

MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE  
**HUILES D'OLIVE PURES**  
CH. DRAGON-NOIREL  
Aix-en-Provence  
Envoi du Prix-Courant sur demande  
5 % aux Membres de la L. P. D. F.

Le Gérant : H. DIEVAL

Imp. DIEVAL, 57, rue de Seine, Paris.